

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne qui souhaite connaître les principes et les mécanismes essentiels de la TVA.

Notre intervenant :

Formatrice experte en comptabilité

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

340 € HT (408 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Comprendre les mécanismes de la TVA et de l'imposition intracommunautaire.
- Caractériser le champ d'application des opérations et leur territorialité.
- Savoir analyser la déductibilité d'une opération.
- Assurer le traitement des opérations et l'établissement des déclarations.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Le formateur associera théorie et exercices pratiques afin de permettre à chaque participant de progresser efficacement dans ses acquis. Remise d'un support de cours aide mémoire - boîte à outils.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Les mécanismes et le champ d'application de la TVA**

- Les principes généraux de la TVA.
- Le régime des opérations nationales.
- Opérations imposables obligatoires.
- Opérations imposables sur option.
- Opérations exonérées.

■ **La TVA dans les opérations internationales**

- Le régime des opérations intracommunautaires.
- Livraisons et acquisitions intracommunautaires.
- Transferts taxables.
- Opérations d'auto liquidation.
- Régimes dérogatoires.
- Opérations de façon, opérations triangulaires.
- Le régime des opérations extra-communautaires.
- Importations.
- Exportations.

■ **La territorialité de l'impôt et la détermination du lieu d'imposition**

- Lieu d'imposition des livraisons et des prestations.
- Imposition des entreprises étrangères.

■ **La TVA Collectée**

- La base d'imposition.
- Les différents taux d'imposition applicables.
- La comptabilisation des opérations.

■ **La TVA déductible**

- Les principes des déductions.
- Les conditions et les modalités d'application.
- Les exclusions du droit à déduction.
- Régularisation des déductions.
- La comptabilisation des opérations.

■ **La déclaration de TVA**

- Détermination de la TVA collectée.
- Détermination de la TVA déductible.
- Détermination de la TVA due ou crédit de TVA.
- Le paiement de la TVA.
- La demande de remboursement.